

L'exécutif local, c'est-à-dire le Maire et ses adjoints, a décidé d'aller à la rencontre des administrés grâce à des réunions de riverains. Ces rencontres s'articulent en deux parties :

- Une présentation générale de la commune, son fonctionnement et ses projets,
- Un jeu de questions-réponses concernant l'ensemble de la commune puis précisément les quartiers concernés.

Réunion du 13 février 2016

La 4^{ème} réunion de cette nouvelle série de rencontres avec les Ballancourtois s'est déroulée le samedi 13 février 2016 au Ciné Toile situé à l'Espace Daniel Salvi de Ballancourt sous la présidence de M. Jacques MIONE, accompagné des adjoints au Maire. Elle concernait les habitants des rues Jules Ferry, Varache, des Ecoles, du Général de Gaulle (en partie), Guillemette de Bourbon Busset, Alexandre Dumas, John Delaney, Mickael Durdan, Bordes, Brosset, de la Ferme de la Maison Neuve, Louis Guerton, des Fauvettes, du Hameau, Ludovic Guesnet, des Bergeronnettes, de la Vallée, Auguste Renoir, Paul Cézanne, Jean-Baptiste Corot, Claude Monet, le Chemin du Fond du Temple, l'Allée des Mésanges, l'Impasse de Machault les Tours.

Questions générales sur la commune de Ballancourt

Informations générales sur la ville

7.454 habitants. 2.888 logements dont 75 % de pavillons et 2/3 de propriétaires
25 % de familles monoparentales.
79 % d'actifs dans la tranche d'âge 15-65 ans. 16 % travaillent sur Ballancourt

Effectifs scolaires : 805 enfants en 2015. Nouvelles activités périscolaires (NAP) : coût pour la commune de 70.000 € - fort taux de participation des enfants.

Le Conseil des Sages

Mis en place en 2015, il regroupe 12 personnes dont 6 anciens élus municipaux et 6 non élus.

Rôle : réflexion et proposition pour améliorer la vie quotidienne des Ballancourtois.

Sujets engagés : commerces du Turelle, marché forain, stationnements.

Village retraite

Reprise au 1er janvier 2016 par les bailleurs sociaux France Habitat et gestion par l'association « Les Bruyères ». 99 logements vont être réhabilités.

Projets et travaux en cœur de ville

- la Maison des Services Publics (CCVE) a ouvert fin 2014.

- Construction de la médiathèque (site de l'ancien Shopi). Offre de documentation classique et forte orientation vers le numérique. Portail Web ouvert vers l'extérieur. L'ouverture prévue au mois d'avril 2016 est reportée au mois de juin 2016 car la société attributaire du marché relatif à la fourniture des mobiliers vient d'être mise en liquidation judiciaire. Le marché des mobiliers intérieurs et extérieurs est donc relancé.

- Rue du Martroy transformée sur sa partie la plus large, tous les réseaux ont été enterrés.

- Construction de bassins de rétention des eaux pluviales pour limiter les inondations de la rue Saint Martin.

- Réaménagement du Rû sur toute sa longueur rue de l'Aunette et remise à l'air. Etude pilotée par le SIARCE avec le support de l'Agence de l'Eau, de la Région et du Département de l'Essonne.

- Construction progressive de 150 logements rue de l'Aunette dont 45 logements sociaux.

- Aménagement de la rue du Petit Moulin à l'étude.

Politique sécuritaire

Présentation d'une carte de contrôle radar sur l'ensemble de la ville.

M. le Maire souhaite recruter un second agent de Police Municipale en 2016.

M. le Maire explique que des réunions de sécurité de Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) sont organisées environ toutes les trois semaines en Mairie avec les services de la gendarmerie, les sapeurs-pompiers, les services techniques et la police municipale.

Des thèmes variés y sont abordés : actes inciviques, dégradations, circulation, stationnements, vitesse, nuisances sonores, gens du voyage, etc...

Ces réunions ont pour objectif de s'informer entre services et trouver des solutions au cas par cas aux problèmes rencontrés par les Ballancourtois.

Vidéo protection : 12 caméras installées sur la commune.

La CCVE va prochainement installer des caméras en entrée de ville (14 caméras).

Opération voisins vigilants : 48 personnes volontaires sur l'ensemble de la commune.

Opération « stop cambriolages » par la gendarmerie (rondes régulières des gendarmes pendant les vacances).

M. le Maire précise que la commune va prochainement acquérir un cinémomètre (jumelle laser) pour effectuer des contrôles routiers. Il faut cependant recruter un second agent de police municipale.

Accessibilité

La commune a remis son agenda pour les 22 bâtiments publics afin d'améliorer progressivement l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le budget est estimé à 586.000 € de travaux à réaliser sur 6 ans.

Il en est de même pour les travaux de mise aux normes sur la voirie (PAVE). L'estimation des travaux est de 1.600.000 € à réaliser sur 15 ans.

Développement des constructions d'ici 2025

- * Sous le Mont : 110 logements
- * Sous la Ville : 120 logements
- * Secteur Gare : 125 logements
- * Ferme de l'Aunette : 150 logements
- * Village retraite : 130 logements.

Soit un total de 635 logements.
Population supplémentaire estimée à environ 1500 habitants d'ici 2025.

Bâtiment CPAM, rue Lesage

M. le Maire indique que la commune vient de se porter acquéreur du bâtiment de la CPAM situé rue Lesage pour y installer le futur accueil de loisirs (proximité des écoles Saint Martin, parking).

M. MIONE précise que des permanences CPAM se tiennent à présent au sein de la Maison des Services Publics sur rendez-vous.

L'accueil de loisirs actuel situé rue des Ecoles redeviendra une école pour pouvoir accueillir les nouveaux enfants qui seront arrivés sur la commune compte tenu des nouvelles constructions.

Questions sur le quartier

Création de la future zone d'habitation à proximité du Parc des Tempeliers

Une étude sur les flux de circulation est-elle en cours et sera-t-elle présentée notamment sur l'apport de la circulation générée dans la rue de la Vallée ?

M. SEMUR précise que les projets sont toujours en cours de discussion avec les promoteurs et aménageurs.

Lorsque que ces projets seront plus avancés, il va être constitué un groupe de travail avec quelques habitants du quartier pour une concertation sur toutes les interrogations et suggestions liées aux problèmes de circulation.

M. SEMUR précise également que des discussions sont nécessaires avec le Département de l'Essonne concernant un éventuel accès par la RD 191.

Place de stationnement pour handicapés rue Jules Ferry

Une riveraine indique que la place de stationnement pour handicapés est marquée au sol mais qu'il n'y a pas de panneau indicatif.

M. SEMUR répond que les services techniques vont voir quelles sont les possibilités pour mettre en place ce panneau.

Rues Bordes / Brosset

Il est signalé que le miroir situé au carrefour des rues Bordes et Brosset a été cassé et que la visibilité est devenue difficile compte tenu de la dangerosité de ce carrefour : vitesse des véhicules rue Bordes.

M. SEMUR va demander que ce miroir soit remplacé.

Il est également signalé les véhicules mal stationnés au bout de la rue Brosset.

M. MIONE répond que l'ensemble des arrêtés de stationnement va

être revu avec l'agent de police municipale car bien souvent les règles du Code de la Route sont non respectées. Il précise que les contraventions pour stationnement gênant sont d'un montant de 135 €.

M. SEMUR souligne que la commune constate que les propriétaires ne rentrent plus leurs véhicules dans leurs propriétés et les laissent dans les rues. Il indique que deux camions stationnent de façon abusive dans la rue L. Guesnet. Un des camions vient d'être mis en fourrière et le dossier pour l'enlèvement, est en cours pour le second. Les contraintes administratives sont longues et contraignantes pour effectuer une mise en fourrière.

Construction d'un lotissement entre la rue de la Vallée et le Mont

Un riverain s'interroge sur le projet d'une vingtaine de constructions prévues et son impact sur la rue de la Vallée.

M. MIONE indique que la commune a acheté une parcelle de terrain de 8 mètres de large pour permettre un accès pour ce futur lotissement via la rue du Général de Gaulle.

Ce futur lotissement ne communiquera ni avec la rue Paul Cézanne ni avec la rue de la Vallée.

Plusieurs projets d'une vingtaine de lots ont été présentés mais ont été abandonnés suite à la faillite de l'aménageur.

La continuité de ce projet dépend à présent d'un éventuel repreneur

M. MIONE confirme que ce lotissement comprendrait 15 à 20 maisons avec une entrée et une sortie sur la rue du Général de Gaulle.

Autorisation de vidéo-verbalisation

M. MIONE explique que la commune a déployé un dispositif de vidéoprotection afin d'assurer une meilleure prévention en termes de tranquillité publique et de lutte contre la délinquance en collaboration avec les services de gendarmerie.

Toutefois devant le nombre croissant d'actes d'incivilités en matière de stationnement dangereux, de dépôts d'ordures sauvages, il est souhaité la mise en place d'une vidéo-verbalisation sur certains points de la commune, notamment sur les Points d'Apports volontaires, Place de la Liberté et devant la médiathèque.

M. MIONE indique que ce système est légal et nécessite l'obtention des avis et accords préalables de l'Officier du Ministère Public (OMP), du Préfet de l'Essonne, du Procureur de la République. Parallèlement la population sera informée de la mise en place de ce dispositif par des panneaux de signalisation et par voie de presse.

M. MIONE souligne enfin que le produit des contraventions n'entre pas dans le budget de la commune mais profite aux services de l'Etat.

Rue de la Ferme de la Maison Neuve

La création de trottoirs est-elle prévue sur la rue de la Ferme de la Maison Neuve ?

M. SEMUR répond par l'affirmative. La commune a acquis à l'euro symbolique une bande de terrain devant les nouvelles constructions et un trottoir de 1,40 mètre sera réalisé à la fin des travaux sur ce secteur (2017) sur la partie droite. Il faut sécuriser l'accès piétons vers le stade.

Construction des 3 pavillons rue de la Ferme de la Maison Neuve

Un riverain signale l'obligation d'existence de 30 % d'espaces verts sur les parcelles en construction et demande si ce pourcentage est respecté ?

M. LEFETZ répond que ces parcelles comptent 40 % d'espaces verts.

54 rue du Général de Gaulle

Un riverain signale que trois descentes de toit s'écoulent sur le trottoir au n° 54 de la rue du Général de Gaulle.

M. MIONE indique qu'effectivement ces descentes

doivent être enterrées sous le trottoir. Le Service Urbanisme de la mairie a déjà fait une demande officielle au constructeur pour régulariser ces descentes d'eaux pluviales.

Point d'Apport Volontaire sur le site Carrefour Market

Il est signalé deux conteneurs mis à l'envers.

M. MIONE répond que ces deux conteneurs sont destinés aux personnes à mobilité réduite : passage possible par l'arrière. Mais il a été demandé au SIREDOM que ces deux conteneurs sont remis dans le même sens que les autres pour plus de compréhension et une utilisation optimale par les usagers.

Boîtes aux lettres à la Poste

Un riverain signale que la grande boîte aux lettres est inutilisable et que la petite boîte aux lettres est souvent pleine et déborde.

M. MIONE indique que la grande boîte a été accidentée et va être réparée. Les remarques seront transmises au Directeur de la Poste.

Piscine de Mennecey

Il est demandé qu'en est-il de la réouverture de la piscine de Mennecey ?

M. MIONE indique qu'il ne suit pas directement ce dossier mais explique que le marché de travaux précédent a été déclaré infructueux. Une nouvelle consultation a été lancée, l'entreprise qui reprendra la construction et l'exploitation du site pour 15 années sera désignée prochainement.

La durée des travaux est estimée entre 16 et 18 mois. La réouverture de la piscine est programmée en 2018.

Carrefour de l'avenue Guillemette de Bourbon Busset et Chemin du Fond du Temple

Il est signalé la dangerosité au virage à l'angle de ces deux rues. Ces voies sont régulièrement

fréquentées par des piétons, vélos, les enfants du MVE et du centre équestre.

M. MIONE rappelle sa volonté d'acquérir la maison en ruine située dans ce virage en vue de la détruire.

Une première demande d'acquisition a été faite il y a des années malheureusement sans suite (offre de la ville trop faible). M. MIONE va réitérer cette demande d'achat auprès du propriétaire.

Chemin à l'arrière de la rue Paul Cézanne

Un riverain signale que le chemin de randonnées situé derrière la rue P. Cézanne est régulièrement utilisé par les motos cross et les quads. Il est demandé l'installation de chicanes ou de plots pour empêcher l'accès des 2 et des 4 roues.

M. SEMUR répond que les services techniques vont regarder et essayer de trouver une solution.

Point d'Apport Volontaire rue Varache

Il est signalé le bruit lorsque les gens jettent les bouteilles dans le PAV dédié aux verres.

M. MIONE répond que les PAV enfouis sont un réel progrès et sont généralisés dans toutes les communes de la CCVE.

Il est effectivement reconnu que le verre fait du bruit en tombant (environ 2 mètres de profondeur).

M. SEMUR a fait une demande auprès du SIREDOM pour voir la possibilité de mettre en place des caoutchoucs afin d'amoindrir les nuisances sonores.

Piste cyclable entre Fontenay Ballancourt-sur-Essonne

M. le Maire indique que la commune a acheté un terrain pour prolonger la piste à partir du rond-point des Fours à Chaux pour aller en direction de l'Abbaye.

M. le Maire indique que l'aménagement de la piste est de la compétence du Conseil Départemental qui a acquis les terrains mais qui est en difficulté

financière actuellement. Le Conseil Départemental révisé tous ses plans d'investissement et essaie de conserver les moyens nécessaires pour réaliser les opérations dont les circulations douces. Le budget estimé pour ce projet est d'environ un million d'euros.

Salles de festivités sur la ville, nouvelles créations ?

M. le Maire indique que la salle du Mille Club est disponible pour les festivités familiales diverses. Des problèmes avec des riverains ont amené la commune à réaliser de nombreux travaux d'insonorisation, déplacement de la porte d'entrée, acquisition d'un limiteur de son. La salle est louée maintenant pour les week-ends complets c'est-à-dire les samedis et dimanches compris à un tarif unique. Ce qui induit une baisse des fréquentations.

La salle Varache est destinée à l'utilisation associative.

Il n'existe pas d'autres salles sur la commune. Après, il faut s'orienter vers des salles privées.

Il n'est pas prévu de projet de construction de salles dans l'avenir proche.

Arrêt de bus rue Varache

M. MIONE indique que le bus « Barquense » s'arrête pour faire la liaison France/Portugal. Cet arrêt était avant place du Marché Couvert puis s'est déplacé au stade, rue de l'Aunette et il semble que la rue Varache soit la meilleure solution. L'arrêt se fait une fois par semaine, les voyageurs peuvent se mettre à l'abri.

Entrée Sud de Ballancourt face à la déchetterie

Il est signalé la dangerosité de l'entrée sud de Ballancourt et du manque de signalisation.

M. MIONE indique que des discussions sont en cours avec le Conseil Départemental dont cette route et ses aménagements sont de leur compétence.

La commune a fait parvenir un courrier en octobre dernier relatant les vitesses excessives et l'impact sonore sur les riverains les plus proches.

Carrière

Un riverain signale que la carrière par temps sec engendre des nuages de poussières qui créent des nuisances aux habitants du Clos du Manège.

M. MIONE signale que l'entreposage de terres inertes se fait maintenant sur la commune de Baulne. Des talus seront installés remis en herbe et arborés.

Extinction de l'éclairage la nuit rue Varache

Il est signalé un problème de sécurité des piétons rue Varache la nuit lorsque les gens sortent tardivement de la salle du Mille Club.

M. le Maire indique que ce point pourra être étudié pour les week-ends sur ce lieu précisément.

Il souligne que le bilan de la délinquance reste stable sur la commune depuis l'extinction de l'éclairage public.

Stationnement au 12 rue Bordes

Un riverain souhaite qu'une solution soit trouvée pour éviter le stationnement devant chez lui.

M. SEMUR lui demande qu'il prenne rendez-vous directement avec lui.

Déjections canines

M. LEFETZ, Maire Adjoint chargé de l'Environnement, explique que des actions de sensibilisation vont être de nouveau à l'ordre du jour dans les écoles en 2016 en prévention à la fois sur les problèmes de stationnement et à la fois sur les déjections canines.

Il regrette les actions antérieures qui n'ont pas eu le succès escompté : canisites, pochettes à déjections mises à disposition et qui ont été vandalisées. Il s'agit d'un vrai problème d'éducation. Des actions concertées vont être mises en place avec les écoles : concours de photos, concours de dessin.

Présence des chasseurs dans la Butte

Un riverain exprime sa crainte d'aller se promener en forêt avec son chien les dimanches compte tenu de la présence des chasseurs.

M. MIONE indique que sa demande va être transmise au Président de l'Association de Chasse. Il exprime son souhait du « vivre ensemble ». M. MIONE indique que les chiens doivent être tenus en laisse. Il précise que la société de chasse loue les terrains pour pouvoir chasser en toute légalité et accéder aux bois.

M. MIONE va demander que les dates de chasse soient clairement affichées et que ces informations soient diffusées dans le flash.



L'ensemble des questions ayant été évoqué, M. le Maire de la commune de Ballancourt-sur-Essonne remercie tous les participants présents à la réunion et rappelle que la mairie se tient à disposition de tous les Ballancourtois pour améliorer encore leur qualité de vie.